

PERMIS DE BRÛLER

N'oubliez pas d'obtenir un permis de la municipalité avant de brûler, exigible et applicable toute l'année.

TAXES MUNICIPALES 2019

Notez bien que le *premier versement* des taxes municipales était dû le 29 mars

ÉCO-CENTRE MUNICIPAL

Éco-centre situé sur la **Route 219 Nord (l'ancien dépotoir)** sera ouvert aux résidents:

Samedi le 4 mai - 9h à 12h

CENTRE RÉCRÉATIF DE HEMMINGFORD

Nous sommes fières de vous annoncer que le Centre Récréatif est maintenant ouvert avec supervision les fins de semaine de 9h à 17h.

Venez nous voir!

VISITES DE PRÉVENTION INCENDIE—MRC

Conformément au schéma de couverture de risques incendie, la municipalité, avec le nouveau préventionniste engagé par la MRC des Jardins-de-Napierville,

M. Nicolas Brisson, Pompier de St-Bernard-de-Lacolle, ont

l'obligation de procéder à des visites de prévention incendie pour toutes les résidences, les commerces et les industries situés sur son territoire. Ces inspections débuteront le 1 mai jusqu'à la fin de septembre 2019.

CAMP DE JOUR D'ÉTÉ 2019

Inscription

Hôtel de ville—bureau du Village

le mercredi 15 mai, 2019

18h à 20h

Pour information veuillez contacter le bureau du Village de Hemmingford
(450) 247-3310



APPORT VOLONTAIRE

Le centre de recyclage municipal situé au **636, Route 219** sera ouvert aux citoyens pour le premier apport volontaire de l'année. Apportez les *peintures, huiles, pneus, batteries, les déchets électroniques, lampes et tubes fluorescents*

Samedi le 25 mai - 8h à 12h



INFORMATION AUX CITOYENS

MAI 2019

hemmingford.ca/canton

Bulletin 1 — Conseil municipal du Canton de Hemmingford

LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HEMMINGFORD

505 rue Frontière, Local 3 Hemmingford, QC J0L 1H0

☎ (450) 247-2050 ☎ (450) 247-3283

www.hemmingford.ca/canton canton.township@hemmingford.ca